

## Séminaire

# Quelle concertation pour les espaces naturels ?

Vichy, Allier, 22 novembre 2017



# ACTES

Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds  
européen de développement régional

## Perspectives

Comment rebondir sur la dynamique de ce séminaire ? Quels sont les besoins ?

- Besoin de formations autour de la démarche du dialogue territorial pour appréhender les outils, postures et manières de communiquer ;
- Mettre à disposition un médiateur par région, comme cela a été réalisé par l'Agence de l'eau Rhône-Alpes. Il faudrait faire remonter ce besoin auprès de l'AELB et voir quelles suites peuvent être données ;
- Mutualiser en mettant à disposition des ressources, des boîtes à outils, des cahiers techniques...

## SOMMAIRE

<b>Perspectives et Sommaire</b>	2
<b>Contexte et objectifs</b>	3
<b>Ouverture du séminaire</b>	3
1- Présentation du Centre de Ressources du patrimoine naturel ligérien et des objectifs du séminaire – <i>John HOLLIDAY, FCEN</i>	
2- Les bases du dialogue territorial – <i>Philippe BARRET, Geysler</i>	
<b>Retours d'expériences</b>	4
1- Comment prendre en compte la vie quotidienne des habitants du Cézallier et de l'Artense pour la conservation des tourbières et des sagnes ? Une approche en faveur de l'expression libre des représentations et des besoins - <i>Philippe BOICHUT, Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne</i>	
2- Outils et méthodes pour la construction d'un plan de gestion participatif - <i>Vincent RAYMOND, Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes</i>	
3- Habitants et collectivités autour de la préservation de la dynamique fluviale de l'Allier. Quand l'histoire locale, les savoir-faire et la rivière se rencontrent - <i>Estelle COURNEZ, Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier</i>	
<b>Ateliers - <i>Philippe BARRET</i></b>	7
1- Méthodes	
2- Restitution synthétique	
<b>Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels</b>	8
<b>Pour aller plus loin</b>	8



## CONTEXTE ET OBJECTIFS

### Contexte

La Loire est un fleuve associé à une flore et des habitats naturels particuliers, présents grâce aux conditions créées par sa dynamique naturelle préservée. Alors qu'une **pression croissante** s'exerce sur ces milieux, les initiatives de protection et de gestion des écosystèmes se développent. L'action des animateurs territoriaux dont la vocation est de préserver ces milieux doit associer l'ensemble des acteurs (pêcheurs, chasseurs, promeneurs, élus...). Dès lors, l'animateur espère créer le **processus le plus participatif** possible.

### Objectifs

Les interventions de ce séminaire chercheront à interroger la **manière de mener la concertation** dans les espaces naturels : quelles sont les méthodes à la disposition de l'animateur ? A quelles difficultés est-il confronté ? Quelle est la marge de manœuvre entre préservation de la biodiversité et concertation ?

Ce séminaire a pour vocation de **partager des expériences**, en créant un dialogue entre les gestionnaires d'espaces naturels ou animateurs sur des territoires. Les échanges ouvriront des pistes pour renforcer la concertation dans les espaces naturels.

### Organisation

La journée du **22 novembre** s'est déroulée à **Vichy**, dans la salle P.V. Léger, sur la place de l'Hôtel de Ville.

## Ouverture du séminaire

### 1- Présentation du Centre de Ressources du patrimoine naturel ligérien et des objectifs du séminaire – John HOLLIDAY, FCEN

Le Centre de Ressources Loire nature identifie les besoins des gestionnaires d'espaces naturels, favorise le lien et la mutualisation, notamment avec le secteur de la recherche. Pour cela, **des séminaires sont organisés et divers documents techniques sont produits**. Un site internet centralise les informations avec une base documentaire, un annuaire des gestionnaires, des fiches expériences de gestion, une photothèque et un outil cartographique (<http://centrederesources-loirenature.com>).

### 2- Les bases du dialogue territorial – Philippe BARRET, Geyser

La méthode présentée répond à **plusieurs objectifs** :

- La co-construction de propositions associées à un processus décisionnel ;
- Favoriser l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun ;
- Intégrer toutes les parties concernées ;

Le dialogue territorial est basé sur **3 principes** :

- 1er principe : Le « diagramme des niveaux de participation », associé à la présence ou non d'un tiers neutre.
- 2e principe : Le « triangle du passage des positions aux besoins » (position, perception, émotion et besoin).



- 3e principe : le placement des acteurs dans des processus « experts », « décideurs », « gestionnaires » ou « usagers » selon leur niveau d'implication.

Il est également basé sur **4 piliers méthodologiques** :

- 1) L'élaboration d'un dispositif global partagé ;
- 2) La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible ;
- 3) La définition du cadre de fonctionnement des instances ;
- 4) Le choix d'un animateur capable d'adopter une posture neutre.

## Retours d'expériences

### 1- Comment prendre en compte la vie quotidienne des habitants du Cézallier et de l'Artense pour la conservation des tourbières et des sagnes ? Une approche en faveur de l'expression libre des représentations et des besoins - *Philippe BOICHUT, Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne*

Ce projet est issu de la volonté de protéger le patrimoine naturel inestimable que sont **les tourbières sur le territoire du PNR des Volcans d'Auvergne** depuis sa création en 1977. Lors de la révision de chaque charte du Parc, cet objectif a été repris et approfondi. Les **questions sont multiples** :

- Comment aborder la perception des tourbières qu'ont les usagers ? (propriétaires, exploitants et gestionnaires de terrain, habitants et élus)
- Comment rendre visibles et intégrer les multiples services rendus par les zones humides en général et les tourbières en particulier ?
- Comment faire prendre conscience du capital que représente ce patrimoine localement et internationalement ?
- Comment faire le lien entre la vie quotidienne des usagers et l'intérêt général ?
- Comment intégrer les acteurs à la démarche de co-construction (institutionnels, élus locaux, gestionnaires d'espaces naturels, propriétaires ou exploitants, grand public, habitants, scolaires ou visiteurs) ?

La démarche englobe 105 tourbières recensées sur 35 communes et 6 communautés de communes du Cézallier, d'Artense et de la bordure sud des Monts Dorés. Le bassin versant Adour-Garonne et des sites à cheval avec le bassin Loire-Bretagne sont concernés. Une **gouvernance** a été mise en place grâce à un comité de suivi composé de 32 personnes (ou organismes), ce-dernier s'est réuni 4 fois. Le **projet est financé** par la Fondation de France (20%) dans le cadre de l'appel à projet « Gérons ensemble notre environnement », par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (20 %), par les fonds FEDER de l'Europe (40%) et le syndicat mixte du parc des Volcans d'Auvergne (20% de fonds propres).

**Plusieurs actions** ont été conduites :

- 25 entretiens préalables ;
- Collectes des savoirs et savoir-faire (15 personnes du territoire et 15 techniciens) ;
- 27 films courts sur les savoirs locaux associés aux tourbières et les témoignages d'habitants ;
- 7 séries d'ateliers participatifs autour : des représentations, des enjeux locaux liés à l'eau, de la dynamique végétale, du paysage...
- Un atelier « Porteur de Paroles », au gré des marchés et des foires, au contact des habitants (38 contributions) ;
- 3 sessions participatives internes à l'équipe Parc ;
- Tournage d'un film documentaire ;
- 2 voyages d'études et d'échanges (avec le Réseau Sagnes Tarn et le Rés'Eau Sol du Rhizobiome) ;

- Séminaire RAMSAR France à Orléans ;
- Fête des tourbières le 15 octobre à La Godivelle (avec la valorisation des contributions) ;
- Participation aux journées nationales de la concertation ;
- Présentation au congrès des Parcs dans les Landes (04 au 07 octobre) ;
- Reportage France Bleu Pays d'Auvergne en Octobre 2016 (sur la fête des tourbières et la démarche de concertation).

La concertation a permis de dégager **plusieurs objectifs** dont la nécessité de poursuivre les échanges et le partage de connaissance, répondre aux besoins locaux, connaître, reconnaître et valoriser la gestion locale, faire connaître les tourbières et sensibiliser là où le Parc joue un rôle d'interface.

**Trois échelles** sont à distinguer dans cette méthode :

- 1) L'échelle des sites, des propriétaires, des exploitants, des gestionnaires. C'est l'échelle de l'approche individuelle. Il s'agit de partager la connaissance, présenter la démarche, identifier les besoins locaux, recueillir les savoirs et connaître les représentations.
- 2) L'échelle locale est l'échelle des acteurs concernés par la gestion d'un site en tant qu'usager ou habitant. C'est l'échelle de la co-construction. Cette étape permet d'identifier et de mobiliser des acteurs locaux dans la démarche en tant que relais, correspondants ou ambassadeurs
- 3) L'échelle Artense Cézallier est l'échelle des acteurs concernés par la préservation et la gestion des tourbières. C'est l'échelle de la mutualisation et de l'orientation. Cette échelle permet de mutualiser des expériences, des méthodes et outils, à partir de cas concrets (lien à l'échelle locale).

Plusieurs actions sont encore à mener, notamment le porter-à-connaissance des « retours terrain » en s'appuyant sur les fiches d'information « publique », la restitution des films aux participants, la création de nouveaux contacts, la poursuite de collecte des savoirs, l'intégration des réflexions dans les dynamiques locales ; le partage entre l'équipe-parc, les gestionnaires, les CEN, les fédérations des chasseurs et les professions agricoles...



## 2- Outils et méthodes pour la construction d'un plan de gestion participatif - Vincent RAYMOND, Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes

Le CEN Rhône-Alpes a une ambition historique de concertation, avec une stratégie qui évolue pour favoriser l'appropriation locale, la participation à la vie du site, inscrire le projet dans le territoire et garantir sa pérennité. Dès 2013, un groupe de travail « concertation » est mis en place en lien avec le comité scientifique. S'en suivent des partenariats avec le réseau des CPIE, des formations/journées d'échanges, des projets pilotes et des expérimentations. C'est dans le cadre de ce groupe de travail qu'est né un guide pratique pour la co-construction de projets et de plan de gestion.

La **définition des sujets et des acteurs** sur lesquels vont porter la concertation est primordiale. Il s'agit également de définir la gouvernance générale du projet et de clarifier le processus décisionnel. Enfin, **l'animateur est à identifier** selon sa légitimité.

La connaissance de ces éléments permet de construire une feuille de route précise, une cartographie des acteurs et des trames d'animations en **plusieurs phases** lors de la co-construction de projets :

- 1) Aller à la rencontre des participants (institutionnels, habitants...). Les premiers échanges permettent de mieux se connaître, de s'informer sur la démarche et son intérêt général, de recueillir les premiers avis. Cette phase doit aussi susciter l'implication d'un public plus large : réunions publiques, événements fédérateurs, relais par les médias locaux...

- 2) Réaliser un diagnostic partagé. Le recueil des perceptions est retranscrit pour enrichir les expertises ciblées. Il permet de cerner les points de tension ou d'accords et de faire naître une vision partagée du territoire.
- 3) Définir les orientations principales en amenant les participants à partager leurs attentes, leurs souhaits et leurs envies pour l'avenir du site. Il est nécessaire de trier, ordonner et traduire ces ambitions dans le plan de gestion (enjeux, objectifs à long terme, objectifs opérationnels) pour définir ensuite un programme d'actions.
- 4) Effectuer une validation collective et globale via une feuille de route pour clôturer le processus participatif et lancer les actions. La finalisation de ce travail est célébrée grâce à un moment convivial pour marquer l'étape franchie. Une version synthétique du plan de gestion est envoyée aux acteurs.

Après ces différentes phases de travail, il est nécessaire de **rester présent et disponible** afin d'assurer la continuité de la gouvernance engagée en concertation.

### 3- Habitants et collectivités autour de la préservation de la dynamique fluviale de l'Allier. Quand l'histoire locale, les savoir-faire et la rivière se rencontrent - Estelle COURNEZ, Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier.

La **dynamique fluviale de l'Allier** a des conséquences importantes sur l'enfoncement de son lit. Le CEN Allier a pour objectif de sensibiliser les riverains et décideurs à la nécessité de préserver **sa mobilité latérale**. Cependant, peu d'accroches réelles auprès des riverains ont été trouvées. De plus, il y a peu de participations aux visites et les diaporamas proposés concernent surtout le patrimoine naturel du cours d'eau. Par ailleurs, la mobilité est souvent seulement vécue comme une contrainte.

De ce constat est né un **projet participatif** à la recherche des anciens tracés et usages associés la rivière, intitulé « Sur les traces de l'Allier ». Les objectifs de ce projet étaient d'impliquer les riverains dans la connaissance de l'histoire locale (batellerie, ports...), de leur illustrer le phénomène de mobilité, de les sensibiliser à l'enjeu de préserver la dynamique fluviale de l'Allier. Pour cela, **un recensement des témoins d'anciens tracés et usages** a été effectué pour :

- Des vestiges naturels : bras morts, talus, formes parcellaires, alignements d'arbres ;
- Des vestiges liés aux activités humaines : occupation des sols, anciens perrés, anciens ports, usages agricoles ou pastoraux, exploitations des alluvions, protection des berges...

Une **exposition a été créée** en impliquant les écoles primaires riveraines, pour redonner conscience de l'utilité de préserver l'espace de mobilité de la rivière. Plusieurs bornes matérialisant d'anciens tracés de l'Allier ont également été implantées.

## Ateliers

### 1- Méthode :

Les ateliers sont organisés sous forme de « bar camp » (forum ouvert). Des sujets sont proposés autour de la question « **Comment renforcer la concertation dans les espaces naturels ?** »

Sujets retenus pour **le 1<sup>er</sup> tour d'ateliers** :

- Quels sont les moyens/outils pour faire venir les participants ?
- Comment inverser une tendance d'opposition à un projet ?
- Quels sont les outils pour la concertation ?

Sujets retenus pour le 2<sup>nd</sup> tour d'ateliers :

- Quelle est l'origine et la motivation de la concertation ?
- Quelle concertation permet le retour/maintien d'activités agricoles dans les espaces naturels ?
- Comment faire émerger la concertation autour d'un projet sur un grand territoire ?

## 2- Restitution synthétique :

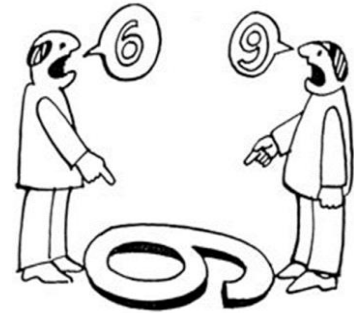
### Moyens/outils pour faire venir les participants :

Importance de la phase préalable :

- Cibler les besoins, les enjeux et intérêts réels ;
- Aborder les acteurs par têtes de réseaux et/ou relais locaux ;
- Proposer une forme attractive et créer de la convivialité.

### Comment inverser une tendance d'opposition à un projet ?

- Identifier les besoins des usagers pour les remettre au cœur du projet ;
- Créer du lien humain et/ou une preuve par l'exemple ;
- Partager des expériences similaires pour montrer que c'est possible ;
- Préserver la neutralité de l'animateur.



### Quelle concertation permet le retour/maintien d'activités agricoles dans les espaces naturels ?

- Faire évoluer les pratiques agricoles vers une plus-value écologique ;
- Réinvestir les territoires délaissés (sans plus-value agricole) ;
- Valoriser les produits agricoles pour sensibiliser les consommateurs locaux et agriculteurs.

Les présentations sont téléchargeables sur le Centre de Ressources Loire nature  
[centrederessources-loirenature.com](http://centrederessources-loirenature.com).

La sélection bibliographique est téléchargeable à [ce lien](#).

## Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

### A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoire d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 000 sites naturels couvrant 153 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

### A l'échelle du bassin de la Loire

Les 9 CEN concernés gèrent plus de 5 000 hectares de zones humides répartis sur 312 sites. Près de la moitié de ces zones humides sont situées en zone alluviale.



### Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du Centre de Ressources Loire nature, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informé des événements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur [centrederessources-loirenature.com](http://centrederessources-loirenature.com).

#### Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

6, rue Jeanne d'Arc  
45000 Orléans  
[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)



Agnès Raysséguier  
Documentaliste  
Tél : 02.38.24.20.94  
[agnes.raysseguier@reseau-cen.org](mailto:agnes.raysseguier@reseau-cen.org)